



Quoi de neuf ?

LA LETTRE D'INFOS DE VISSEICHE

Édito

Le 9 Mars dernier, vous avez accordé votre confiance, et ce dès le premier tour, à une équipe municipale profondément renouvelée qui s'est rapidement mise en place, avec la constitution des commissions, l'élection des délégués dans les structures intercommunales et bien sûr le vote du budget primitif 2008.

Dès le début de ce mandat, nous avons souhaité placer notre action sous le signe de la proximité, avec notamment une permanence assurée chaque semaine par l'ensemble des adjoints et l'ouverture de la mairie le samedi matin, de 10h30 à 12h30 depuis le 5 avril, une initiative qui répond d'ailleurs à une attente exprimée par les habitants de la commune.

J'ai également le plaisir de signer l'édito de notre premier « Quoi de neuf ? » qui permettra à l'équipe municipale de vous informer des nouveautés relatives à la vie de la commune avec la parution de 3 bulletins par an. Cette lettre donne également la parole aux associations de Visseiche ainsi qu'à ses habitants, qui peuvent poser des questions, faire des suggestions auxquelles nous tenterons, dans la mesure du possible, d'apporter une réponse.

Par ailleurs, le principal chantier pour la commune est la viabilisation de la parcelle du vieux Moulin et la réalisation d'un lotissement de 33 lots. Un appel d'offres a été lancé par la précédente municipalité et tous les marchés de travaux sont désormais attribués. La construction du nouveau lotissement va ainsi pouvoir démarrer dès octobre 2008.

La contrainte archéologique a été levée. La commune a saisi le tribunal des baux ruraux afin de constater la

résiliation du bail (effective depuis le 20 février dernier) et de fixer l'indemnité provisionnelle d'éviction pour les exploitants locataires de la parcelle.

Enfin et comme nombre d'entre vous le sait, la commune de Visseiche possède un patrimoine archéologique rare. L'agglomération avec le secteur du Vieux Presbytère est considérée comme site archéologique sensible depuis 2004. Préalablement, à chaque projet notamment près de l'Eglise et du cimetière, où est située une nécropole, des fouilles archéologiques sont systématiquement prescrites.

Pour cette raison, le parking près du cimetière, prévu depuis 10 ans, n'a pu être réalisé faute de financement pour effectuer les fouilles. De même l'emplacement des sanitaires et de l'abribus, initialement prévu sur le parking de la Corbinais, doit être modifié compte-tenu des contraintes techniques inhérentes.

Tout ceci traduit deux enjeux : le financement de ces fouilles archéologiques d'une part et la valorisation de ce patrimoine au niveau départemental voire régional d'autre part.

Comme vous le voyez, beaucoup de travail nous attend afin d'assurer le développement harmonieux de notre commune et de répondre au mieux à vos attentes dans la mesure de nos possibilités.

Je vous laisse découvrir ce premier numéro.
Bonne lecture !

Bruno GATEL
mairie de Visseiche

En direct de la commune



Photo du conseil municipal, le 15 mars 2008, lors de la séance d'installation. De gauche à droite :

Au premier rang : Richard LEROY, Annie LETERME, Eric FRITEAU (deuxième adjoint), Clément DAGUIN (premier adjoint), Bruno GATEL (maire), Rozenn GALLAIS (troisième adjointe), Catherine TUAL, Geneviève LAIRYS et Yveline LOUVEL.

Au deuxième rang : Vincent TROVALET, Nathalie LIVA, Louis SITUOLA, Albert MARTINAIS, Olivier BLIN et Serge DARIER.

■ Commissions Municipales

Le maire est président de droit des commissions municipales.

FINANCES

(Préparation du budget, faire des propositions, budgets).

GALLAIS Rozenn (vice-présidente), LOUVEL Yveline, DAGUIN Clément, LIVA Nathalie.

TRAVAUX

DAGUIN Clément (vice-président), MARTINAIS Albert, BLIN Olivier, TROVALET Vincent, FRITEAU Eric.

CHEMINS ET ROUTES

FRITEAU Eric (vice-président), DARIER Serge, TROVALET Vincent, MARTINAIS Albert, SIUTAULA LOUIS.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

MARTINAIS Albert (vice-président), DAGUIN Clément, FRITEAU Eric, TROVALET Vincent.

ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT

(Illumination, Concours maisons fleuries...)

LETERME Annie (vice-présidente), LOUVEL Yveline, TUAL Catherine, LAIRYS Geneviève, LEROY Richard.

COMMUNICATION

(Feuilles d'information, bulletin

communal et site internet, Vœux de la municipalité).

LIVA Nathalie (vice-présidente), DARIER Serge, LEROY Richard, LETERME Annie

BIBLIOTHÈQUE

GALLAIS Rozenn (vice-présidente), LEROY Richard, BLIN Olivier, TUAL Catherine, LAIRYS Geneviève, LOUVEL Yveline.

CORRESPONDANT QUESTIONS DE DÉFENSE

MARTINAIS Albert.

DÉLÉGUÉ AU CENTRE SOCIAL DU PAYS GUERCHAIS

1 titulaire : LIVA Nathalie
1 suppléant : GATEL Bruno

■ Commission d'appel d'offres

3 titulaires : DAGUIN Clément, MARTINAIS Albert, LOUVEL Yveline.

3 suppléants : DARIER Serge, TROVALET Vincent, LEROY Richard.

■ Centre communal d'action sociale

5 membres du conseil municipal : TUAL Catherine, LOUVEL Yveline, LETERME Annie, LAIRYS Geneviève, SIUTAULA Louis.

5 membres, hors conseil, nommés par le maire sur arrêté municipal :

GOISBAULT Yves, représentant les personnes âgées CROSNIER Céline (MSA) et LEMARIE Marie-Antoinette participant toutes les deux à des actions de prévention et d'animation dans le domaine social.

CRUBLET Gilbert, membre de la section des mutilés du travail de LA GUERCHE, représentant les associations de personnes handicapées.

Le poste de représentant d'association familiale est vacant en attente d'une désignation par l'UDAF 35.

Le CCAS est présidé par Monsieur le maire.

■ E.P.C.I. (Etablissements publics de coopération intercommunale)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GUERCHAIS

3 titulaires : GATEL Bruno, DARIER Serge, MARTINAIS Albert

3 suppléants : DAGUIN Clément, TUAL Catherine, LEROY Richard

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE MARCILLÉ-VISSEICHE

5 délégués de Visseiche : DARIER Serge, BLIN Olivier, SIUTAULA Louis, GATEL Bruno, LETERME Annie

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA FORÊT DU THEIL

2 titulaires : DARIER Serge, DAGUIN Clément

1 suppléant : MARTINAIS Albert

SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

1 titulaire : FRITEAU Eric

1 suppléant : DAGUIN Clément

■ Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Les indemnités de fonction des élus locaux font partie de la liste des dépenses obligatoires pour les communes. Le vote a eu lieu le 20 mars.

• Indemnité du maire

Dans les communes de moins de 1000 habitants, l'indemnité allouée au maire est fixée automatiquement au taux maximal sauf si le conseil municipal en

décide autrement.

Le conseil municipal a décidé de ne pas s'opposer au versement automatique de l'indemnité de fonction allouée au maire, au taux maximal, soit 31% de l'indice brut de référence 1015, ce qui revient à 1159,79 € brut par mois.

• Indemnité du Premier adjoint

Le conseil municipal a fixé à l'unanimité l'indemnité de fonction du premier adjoint, au taux maximal : 8,25% de l'indice brut 1015, soit 308,65 € brut par mois.

• Indemnités des deuxième et troisième adjoints

L'indemnité de fonction des deuxième et troisième adjoints a été fixée à 5,5% de l'indice brut 1015, ce qui donne 205,77 € brut par mois.

Zoom sur...

■ LE BUDGET 2008

1 - BUDGETS PRIMITIFS

COMMUNE :

Section de fonctionnement 341 661€
Section investissement 249 480 €

Tous les budgets ont été votés à l'unanimité le 4 avril sauf Le budget LOTISSEMENT DU VIEUX MOULIN (14 voix pour et une abstention).

2 - TAUX D'IMPOSITION

+ 2% (14 voix pour, une abstention) :

Taxe d'habitation : 10,85% au lieu de 10,65%

Taxe foncière bâtie : 11,31% au lieu de 11,09%

Taxe foncière non bâtie : 35,55% au lieu de 34,86%.

3 - SUBVENTIONS

| | |
|--|--------|
| A.D.M.R. BAIS- MOULINS- VISSEICHE | 90 € |
| ACCA VISSEICHE | 100 € |
| CLUB ENTRAIDE ET AMITIÉ | 300 € |
| GYMNASTIQUE VOLONTAIRE | 250 € |
| E.S.V.A | 1300 € |
| C.C.A.S | 800 € |
| Union des OGE C MARCILLÉ-ROBERT - VISSEICHE (cantine scolaire) | 4000 € |
| Centre de loisirs Escale MARCILLÉ-ROBERT | 204 € |
| Centre de loisirs Croq'Vacances RETIERS | 68 € |
| LIGUE CONTRE LE CANCER | 30 € |
| France ADOT | 20 € |
| ASSOCIATION LES JONGLEURS LA GUERCHE | 136 € |
| CFA BTP 35 SAINT-GREGOIRE | 34 € |
| AF BTP / SAINT-HERBLAIN | 17 € |
| CHAMBRE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT RENNES | 17 € |
| TROUPE PAIDEIA LA GUERCHE | 51 € |

En Bref

• Permanences du maire et des adjoints

Bruno GATEL, Maire : mardi de 8H30 à 9H30, jeudi et vendredi de 9H30 à 12H30.

Clément DAGUIN, Premier adjoint : mercredi de 10H30 à 12H30

Eric FRITEAU, Deuxième Adjoint : lundi de 9H00 à 11H00 (semaines paires), vendredi de 15H00 à 17H00 (semaines impaires).

Rozenn GALLAIS, Troisième adjointe : samedi de 10H30 à 12H00.

• Délégations des adjoints :

Clément DAGUIN, Premier Adjoint : travaux, terrains communaux.

Eric FRITEAU, deuxième adjoint : chemins et routes, vie associative et sportive

Rozenn GALLAIS, Troisième Adjointe : bibliothèque et garderie municipale

• Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Marcillé Robert/Visseiche :

Le syndicat qui gère le ramassage scolaire vers les écoles des deux communes a élu un nouveau bureau, le 10 avril dernier :

Président : Serge DARIER (*Visseiche*)

Première vice-présidente : Rachel POTTIER (*Marcillé*)

Deuxième vice-président : Olivier BLIN (*Visseiche*)

Secrétaire : Louis SITUAULA (*Visseiche*)

Secrétaire adjointe : Colette CADOT (*Marcillé*)

Les inscriptions se font avant fin juin, pour la rentrée suivante. Les inscriptions sont possibles en cours d'année.

Renseignements en mairie ou auprès des membres du bureau.

• Concours des maisons fleuries

Comme chaque année, la commune organise le concours des maisons fleuries.

S'inscrire en mairie avant le 1^{er} juillet.

Nouveauté : la remise des prix aura désormais lieu lors des vœux de la municipalité !



Le coin des Associations

■ E.S.V.A.

Le Mot du président

Chers parents,

Je vous informe que je me tiens à votre disposition pour toute inscription pour le foot au 02 99 76 54 22.

La permanence des licences (au terrain de foot) aura lieu les 19 et 26 juillet de 10H00 à 12H00 et le début des entraînements seniors le 4 août 2008.

Dimanche 27 juillet 2008, Concours de Palets de L'E.S.V.A, sur le terrain de foot. Venez nombreux !

Je voudrais remercier toutes les personnes bénévoles de l'ESVA pour leur participation et l'organisation du club. Sans eux, nous ne pourrions pas avancer. Mais je voudrais bien que d'autres personnes du club se sentent concernés !! Car grand nombre de personnes ne se rendent pas compte que pour le bon fonctionnement d'un club, il faut du temps de la patience et de la disponibilité pour qu'une association survive.

Stéphane LE GUEN,
président

■ ÉCOLES PRIVÉES DU R.P.I. MARCILLÉ- VISSEICHE

• Dimanche 15 juin :

La kermesse du R.P.I. (Regroupement pédagogique intercommunal) aura lieu à l'étang de Marcillé-Robert. Un repas sera servi à la salle polyvalente, suivi du défilé des enfants. Chaque classe présentera une

danse sur le podium pour ensuite laisser place aux divers stands et animations durant l'après-midi.

• Dimanche 13 juillet :
Concours de palets

■ CLUB ENTRAIDE ET AMITIÉ

Mercredi 25 juin : Buffet campagnard

Mercredi 24 septembre : concours de belote inter-clubs.

■ ARTEMPO

Nouvelle association à Visseiche :

Spécialisée dans l'organisation d'événements musicaux et culturels, Artempo a déjà fait ses preuves avec le Tremplin des talents de la Chanson, concours annuel qui a lieu à la Guerche de Bretagne depuis 2004.

Artempo a choisi Visseiche pour installer son siège et occupera, de temps à autres, une salle de la Mairie, où elle proposera, certains samedis ou dimanches, des stages artistiques de danse et de chant. Avis à tous les artistes en herbe. Pour en savoir plus : www.myspace.com/artempo ou contacter François TUAL, responsable d'Artempo, au 06 14 26 32 45.

■ FESTIVAL DÉSARTICULÉ

Le festival désarticulé proposé par l'association « Rue des arts » de MOULINS sera présent à VISSEICHE ,

cette année :

• le Samedi 21 juin, à 21H00, place de l'Eglise : « Handy with Ball » par la compagnie Handy. De l'humour ! Un spectacle à ne pas manquer !

• le Jeudi 26 juin, à 14H30, Enclos Mathurin Boury : Spectacle « Les puces savantes » pour les enfants des écoles primaires, à partir du CP.

■ BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 2 juillet : Journée d'animation « Bricolage Nature » pour les enfants à partir de 5 ans (participation de 3 € pour le repas). Inscriptions en mairie.

■ ASSOCIATION POUR LE DÉPISTAGE DES CANCERS EN ILLE-ET- VILAINE

Cette association regroupant les professionnels de santé concernés et les institutions départementales (caisse d'assurances maladies, conseil général, mutuelle française d'Ille-et-Vilaine, Ligue contre le cancer, DRASS, DDASS) organise depuis 1995 le dépistage des cancers du sein et des cancers colorectaux.

Une réunion d'information et de sensibilisation au dépistage du cancer du sein et de l'intestin est proposée :

Lundi 9 juin, 20H30

Salle communale de VISSEICHE

Contact

Mairie
1, Route de Marcillé-Robert
35130 VISSEICHE
Tél : 02 99 76 38 48
www.visseiche.com
visseiche.mairie@wanadoo.fr

A vous la parole (Vos suggestions, vos idées)

HORAIRES D'OUVERTURE

Secrétariat

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
Le vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30

Permanence

Le samedi de 10 h 30 à 12 h 00

A remettre dans la boîte à lettres de la Mairie